

MÉTADONNÉES - Espèces exotiques envahissantes (EEE)**Description**

Cette thématique présente les observations des espèces exotiques envahissantes (EEE) transmises et validées à l'aide de l'outil Sentinelle, un système de détection des EEE.

Une espèce exotique envahissante est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus, bactérie ou champignon) qui est introduit hors de son aire de répartition naturelle. Son établissement ou sa propagation peuvent constituer une menace pour l'environnement, l'économie ou la société. Les espèces répertoriées sont des espèces de la faune et de la flore préoccupantes (ou potentiellement préoccupantes) pour la biodiversité du Québec. Elles comprennent des EEE présentes au Québec et des EEE non répertoriées au Québec à surveiller.

Données

Source : Système de détection des espèces exotiques envahissantes (Sentinelle) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Projection cartographique : Lambert conique conforme du Québec

Système de référence géodésique : NAD83 (North American Datum de 1983)

Structure des données : Vectorielle

Géométrie : Point

Étendue géographique : Le Québec

Fréquence de mise à jour

Deux fois l'an, dernière mise à jour effectuée en novembre 2022

Échelles d'affichage

La thématique est visible à toutes les échelles.
Les étiquettes s'affichent à partir de l'échelle 1 : 150 000.

Mise en garde

Les données de Sentinelle ne sont pas des données exhaustives. Ainsi, l'absence d'information dans un territoire donné ne signifie pas qu'il ne s'y trouve pas d'espèces exotiques envahissantes. Les observations transmises sont validées à l'aide des photographies fournies par l'observateur mais n'ont pas fait l'objet d'une validation terrain par le MELCC. Les observations ont pu faire l'objet de changements depuis la prise de données (ex. action de contrôle).

Informations descriptives - Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Description des champs :

- No de l'observation : Numéro unique donné automatiquement à chaque observation.
- Date de l'observation : Date de l'observation indiquée par l'observateur.
- Catégorie : Catégorie de l'espèce observée. Les valeurs possibles sont : Plantes de milieux terrestres, Plantes aquatiques flottantes, Plantes aquatiques submergées,

Plantes émergentes, Reptiles et poissons, Mollusques et crustacés ainsi que Insectes.

- Code de l'espèce : Code unique de 5 lettres attribué à chaque espèce.
- Nom français de l'espèce : Nom français de l'espèce observée.
- Nom latin de l'espèce : Nom latin de l'espèce observée.
- Nombre d'individus : Nombre d'individus de l'espèce estimé par l'observateur.
- Superficie (m²) : Superficie en mètres carrés occupée par l'espèce estimée par l'observateur.
- Mode de localisation : Indique si l'observation a été géolocalisée à l'aide d'un appareil mobile ou fournie par l'observateur sur le Web (inscription de coordonnées géographiques ou en pointant sur une carte).
- Latitude : Latitude en degrés décimaux de l'observation (selon la précision du mode de localisation)
- Longitude : Longitude en degrés décimaux de l'observation (selon la précision du mode de localisation).
- Code de la région administrative : Code de la région administrative où a été observée l'espèce.
- Nom de la région administrative : Nom de la région administrative où a été observée l'espèce.

Table liée - Photos des observations

- No de l'observation : Numéro unique donné automatiquement à chaque observation.
- No fichier : Numéro séquentiel du fichier.
- Photo : Lien vers la photographie transmise avec l'observation.

Toute demande pour obtenir des renseignements relatifs à ces données doit être adressée directement à Marie-Ève Tousignant (418 521-3907, poste 4417, ou sentinelle@environnement.gouv.qc.ca).
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs -
Direction générale de la conservation de la biodiversité